Date. :	juin 29 2012
Remplace:	Nouveau

FICHE SIGNALÉTIQUE

TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE CHEMTREC AT 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ :

Nom du produit :	***Brighton Professional™ Savon moussant pour les mains grenade petits fruits #21896, #21900***
Nom société et adresse :	STAPLES CONTRACT & COMMERICAL, INC. 500 Staples Drive Framingham, MA 01702 USA
Téléphone en cas d'urgence :	**24-HR MEDICAL AND EMERGENCIES: 1-888-322-0912**
Téléphone non urgence :	1-888-322-0912
Téléphone demande fiche signalétique :	1-888-322-0912

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS :

INGRÉDIENTS DANGEREUX :	NUMÉRO CAS	PEL D'OSHA	TLV D'ACGIH	% PLAGE
Glycérine, en buée	56-81-5	TWA: 5 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	< 5

Autres ingrédients avec avis requis :	NUMÉRO CAS	Liste
Glycérine	56-81-5	MA 1; NJ; PA 1

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Lorsque le produit est utilisé conformément aux instructions et aux spécifications de sa fiche signalétique, il ne représente aucun danger, que ce soit à court ou à long terme. Cependant, en cas de pénétration par voie inappropriée, telle qu'une ingestion massive, des soins médicaux immédiats sont requis.

Effets potentiels sur la santé :

ÉVALUATION HMIS : Santé 1 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Protection personnelle Aucun

Contact avec les yeux :	Peut irriter les yeux.
Contact avec la peau :	Pas d'irritation ou de réaction anticipée.
Inhalation :	Sans objet.
Ingestion :	Peut se traduire par des maux gastriques, nausée (voie anormale).
Actions carcinogènes :	N'est pas dans la liste des produits carcinogènes de NTP, IARC, OSHA ou ACGIH.

4. PREMIERS SOINS :

Contact avec les yeux :	Ne pas se frotter les yeux. Rincer les yeux abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si la condition empire ou l'irritation persiste, contacter un médecin.
Contact avec la peau :	Sans objet.
Inhalation :	Sans objet.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Contacter un médecin ou un centre antipoison.

5. DIRECTIVES EN CAS D'INCENDIE :

ÉVALUATION NFPA : Santé 0 Feu 1 Réactivité 0

Point éclair °F/°C (Méthode Pensky-Martens) : > 212 °F/> 100 °C
Directives en cas d'incendie et d'explosion exceptionnels : Aucune connue.
Procédures spéciales de lutte contre les incendies : Aucune connue.

Agent d'extinction : X Eau pulvérisée X Mousse anti-alcool X CO_2 X Poudre extinctrice ___ Autres

6. DIRECTIVES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :

Pas de conditions spéciales. Nettoyer à l'eau et rincer. ATTENTION – LES SURFACES SERONT GLISSANTES.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE :

Entreposer à la température ambiante normale, à l'écart des enfants. Les conteneurs doivent être scellés. Utiliser les conteneurs plus anciens en premier. Éviter les températures extrêmement basses (gel).

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE :

Protection des yeux :	Non requise dans des conditions normales.
Protection de la peau :	Non requise dans des conditions normales.
Protection des voies respiratoires :	Non requise dans des conditions normales.
Ventilation :	Non requise dans des conditions normales.
Vêtement ou matériel de protection :	Non requise dans des conditions normales.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Apparence et odeur	Liquide bleu clair, parfum floral fruité
pH (non dilué) :	4.7 – 6.2
COV, % :	< 1%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Produit stable/non réactif.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES :

Pas d'effets toxiques aigus ou chroniques si le produit est utilisé conformément au mode d'emploi.

12. FACTEURS ÉCOLOGIQUES :

Pas de facteurs écologiques ou spéciaux lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi. N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement à une dilution normale, utilisation anticipée et purge type dans les égouts, systèmes septiques et les stations d'épuration.

13. ÉLIMINATION :

Pas de facteurs spéciaux lors de la mise au rebut, se conformer à toutes les réglementations en vigueur.

14. DONNÉES POUR LE TRANSPORT :

N'est pas classé comme substance dangereuse.

15. RÉGLEMENTATION ET AUTRES DONNÉES PERTINENTES :

TSCA: Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés par référence 15 USC 2602 (2)(B)(vi).

Se conformer aux règlements courants de la FDA (Administration des aliments et drogues) régissant les produits de beauté et/ou pharmaceutiques en vente libre.

SIMDUT : Non Contrôlé